



L'an deux mil dix huit, le vingt huit mars à 17 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean Pierre DELORD, Maire.

Présents : J-P.DELORD, M.CASSETTO, C.CASTILLO, Y.ROULLAUD, P.LESGOURGUES, V.BIBBEAU, S.BENARD, C.FREUND.

Absents et accusés : G. CROS, M.TRICOIRE, C.DEMARCY

Séance ouverte à 17h10

1. Atelier n°2 : Projet de lotissement communal.

voir le compte rendu

2. Délibération pour la mise en place du paiement en ligne pour l'eau et les loyers.

Voir aussi pour les fermages et l'affouage.

Délib. : Adapté à l'unanimité

Mr le Maire a rencontré le nouveau percepteur Mr VALIREAU.

Il a précisé que les paiements devraient se faire dans les 2 mois.

Une relance de 2 mois suivra, ensuite il précise que c'est un huissier qui recouvrera la dette.

Il est toutefois ouvert à des rencontres et discussions pour des échéanciers à l'amiable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h23

Signé par le secrétaire de séance : V. BIBBEAU